

BAC

SYNDICATS e.i.L. FÉDÉRÉS UNITAIRES

TRIMESTRIEL
Prix : 1 Euro

**BULLETIN DES
AGRÉGÉS ET DES
CERTIFIÉS**

Juil. Août Sept.
2008

N°27

e. comme *Efficacité*
i. comme *Indépendance*
L. comme *Laïcité*

Bulletin des Agrégés et Certifiés de
l'Éducation Nationale

SNCA
Certifiés, Agrégés e.i.L.

Convergence

5, rue Clisson 75013 Paris
Tél. : 06 84 57 20 75
Fax : 01 53 94 07 53
@ : FR41@wanadoo.fr
Site : www.snca-nat.com

SOMMAIRE

du n° 27 du seul BAC authentique

Edito de la secrétaire générale	P 1
Elections Professionnelles du 2 décembre 2008	P 2
Le contentieux de 2005	P 3
Programme pour le retour aux missions de l'École	P 3-4

BAC N° 27
Juil. Août Sept. 2008
TRIMESTRIEL
Directeur de la Publication
Françoise ROCHE

N° CPPAP : 0907S 06175
N° ISSN : en instance

**CONCEPTION &
REALISATION**
au siège
5, rue Clisson 75013 PARIS

*Je tiens de ma patrie un cœur qui la déborde,
et plus je suis Français, plus je me sens humain.*

René Cassin, prix Nobel de la Paix 1968

Edito

DARCOS en compte avec le SNCA e.i.L. Convergence

La rentrée scolaire se caractérise par moins d'école pour les élèves des classes élémentaires, par des classes surchargées de la maternelle à la terminale en raison des suppressions de postes par milliers, par une régression toujours plus sensible du pouvoir d'achat, par l'évidence criante que **les heures supplémentaires sont un instrument de réduction de l'emploi et, partant, de pression sur les salaires**. La mauvaise foi de l'assertion sarkoziste du « travailler plus pour gagner plus » est donc patente ...

La rentrée scolaire, c'est aussi du sang qui coule en Corse, celui d'un instituteur dont la mort a causé en haut lieu moins d'émoi qu'une pelouse de *people* foulée par des pique-niqueurs. C'est aussi des tags imbéciles sur les murs d'un collègue et une réponse, ridicule dans son emphase et son manque de contenu, proférée par un ministre de l'Éducation Nationale qui contribue avec zèle à démolir l'École de la République.

Xavier DARCOS est d'ailleurs en compte avec le SNCA e.i.L. Convergence. Outre qu'il ne répond pas aux demandes d'audience que notre syndicat lui adresse en termes polis, le ministre **cautionne la scandaleuse mise à pied d'un certifié de lettres classiques obtenue par la connivence de l'AEFE* avec le chef d'établissement du lycée français de LIBREVILLE au GABON**. Notre collègue a en effet reçu un contre-ordre de mission à la veille de la rentrée pour avoir protesté auprès de ce chef d'établissement 1/ parce que ne lui était attribuée qu'une faible partie des heures de latin, contrairement aux instructions de l'Inspection Générale, 2/ parce que Madame le Proviseur s'offusquait de ne pas avoir été avertie par lui de son homosexualité ...

Par ailleurs, **le SNCA e.i.L. Convergence a déposé devant le Conseil d'Etat un recours en annulation contre la note ministérielle du 19 octobre 2007 généralisant la préparation au baccalauréat professionnel en 3 ans, alors qu'il ne s'agit nullement de la poursuite d'une expérimentation déjà close et qu'aucun texte réglementaire ne l'y autorise**. La cerise sur le gâteau, c'est l'assertion, évidemment totalement infondée, du Ministre selon qui le SNCA e.i.L. Convergence aurait signé le protocole de discussion sur ce sujet !

Enfin, le contentieux sur les élections de 2005 auxquelles le SNCA e.i.L. Convergence n'a pas pu participer n'est pas clos (*voir article joint*).

En dépit de cette malheureuse expérience de 2005, le SNCA e.i.L. Convergence ira, avec l'aide de celles et ceux qui partagent ses convictions sur l'École de la République, aux élections professionnelles de décembre prochain.

Les valeurs qui sont nôtres, parce qu'elles fondent la République et la démocratie valent qu'on les défende : au seuil de cette nouvelle et dure année scolaire, venez à nos côtés combattre pour elles.

Françoise Roche, secrétaire générale

*Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger

Elections professionnelles du 2 décembre 2008

Dès réception et lecture de ce numéro de *BAC*, utilisez les formulaires ci-joints de déclaration de candidature aux CAPN et CAPA de votre corps ou téléchargez-les sur le site du SNCA e.i.L. Convergence. Renseignez-les soigneusement et adressez-les au siège national, très rapidement (les listes sont déposées début octobre).

La seule condition pour être candidat-e du SNCA e.i.L. Convergence :

**partager ses convictions,
être attaché à ses valeurs,
défendre les principes de l'Ecole de la République**

Merci pour votre candidature

Le site du SNCA e.i.L. Convergence est facilement accessible.

<http://www.snca-nat.fr>

N'hésitez pas à consulter ses différentes rubriques.

De même, laissez vos messages et vos coordonnées sur la messagerie du téléphone mobile 06 84 57 20 75. Nous vous rappellerons dans les meilleurs délais.

A toutes et à tous bon courage pour l'année scolaire 2008-2009.

Le contentieux de 2005

Créé pendant l'été 2001, sous l'appellation provisoire de **SNETAA Certifiés Agrégés e.i.L.**, c'est sous cette appellation que le **SNCA e.i.L. Convergence** a été aux élections professionnelles de décembre 2002. S'il n'a pas eu d'élu, sa participation lui a valu quelques moyens qui lui ont permis de travailler de la rentrée 2003 à celle de 2006.

En février 2003, quelques semaines avant celui de la fédération des Syndicats e.i.L. Fédérés Unitaires, son congrès constitutif lui a donné son nom définitif de **SNCA e.i.L.** auquel il a ajouté en 2006 **Convergence**, en révérence et référence à la **Convergence pour la Défense et le Développement des Services Publics**.

C'est sous l'appellation de **SNCA** qu'une liste à la CAPN des certifiés a été déposée en 2005. Acceptée et publiée par le ministère de l'Education Nationale, cette liste a été ensuite refusée par le même ministère. Le **SNCA e.i.L. Convergence** s'est tourné vers les tribunaux administratifs pour faire invalider la décision ministérielle. Il a respecté dans ce recours en première instance puis en appel les délais prescrits par la loi. Ce que n'a pas fait le ministère de l'Education Nationale qui a fait courir ces délais au point que les élections de décembre 2005 sont intervenues avant que le tribunal administratif d'appel ait statué. En conséquence de quoi le **SNCA e.i.L. Convergence** a perdu toute aide en moyens de fonctionnement de la rentrée 2007 à celle de 2009.

C'est pourquoi, mandatée par le conseil syndical national de Rethel, de juin 2007, la secrétaire générale a fait un recours gracieux auprès du Ministre de la Justice. Elle a renouvelé ce recours par un envoi recommandé qui est resté jusqu'à ce jour sans réponse. En s'appuyant sur les conseils juridiques *ad hoc*, et sur mandat donné par le conseil syndical national réuni au Lycée René-Cassin de Paris en juin 2008, la secrétaire générale attaquera prochainement le ministère de la justice qui n'a pas réparé le tort que lui ont causé les retards de procédures de 2005.

Programme pour le retour aux missions de l'Ecole : cap sur la République !

La République a instauré l'Ecole obligatoire pour y former des citoyens aptes à la défendre.

Elle a confié à l'Ecole le soin d'**instruire les futurs citoyens** et de **les éduquer dans ses valeurs**, car **sans le respect des valeurs républicaines, la démocratie ne peut vivre.**

En effet, la démocratie n'existe que là où les citoyens sont émancipés des dogmes de tous ordres et recourent à la raison pour déterminer leurs choix et leurs actes qui permettent de bâtir la Cité la plus harmonieuse possible, c'est-à-dire juste.

La démocratie et la République sont en danger quand le plus grand nombre souffre pour sa survie alors qu'une caste s'est arrogée le droit de décider pour tous et de détourner à son profit la meilleure part de la richesse produite par les autres, instituant ces spoliations en intérêt général !.

Dans cette occurrence, **l'Ecole républicaine et ses valeurs sont les victimes d'un travail pernicieux de sape qui vise à enlever aux citoyens l'arme même de leur émancipation.**

La violence à l'Ecole, l'échec de trop de jeunes enfants et adolescents, la médiocrité des ambitions des autorités de tutelle cachée sous des discours fallacieux et inopérants, la politique du « moins d'école » pour ceux qui viennent des milieux sociaux les plus modestes, ne peuvent être dis-

jointes de la précarité de l'emploi, de la baisse du pouvoir d'achat, du déclassement social qui sont le partage d'un nombre grandissant de travailleurs et de citoyens.

L'idéologie du marché et de la prééminence de l'économique, présentée par la classe des nantis et des hommes politiques qui leur sont inféodés comme la seule base possible de l'édifice social, n'est pas la vérité : c'est un dogme, comme tant d'autres, que la Laïcité combat lorsqu'il s'érige en ce qu'il n'est pas.

C'est pourquoi, la Laïcité dans l'Ecole et dans la Cité, est combattue par toutes les formes de communautarisme qui exaltent l'individu dans le petit groupe et le dénigrent quand il se réclame de la Cité. Elle est, en effet, la valeur républicaine qu'il faut abattre d'abord, lorsqu'il s'agit ensuite de nier celles de Liberté, d'Egalité et de Fraternité.

Le communautarisme porte en lui le germe de la guerre civile : seule la Laïcité peut l'éradiquer.

Il faut donc que l'Ecole, la Cité, l'Etat retrouvent au plus vite leur dimension laïque. Sans cela la démocratie et la république mourront définitivement.

La Laïcité ramène la sérénité dans l'Ecole et s'y caractérise par **une pédagogie de l'exigence et de l'effort**, tant de la part de ceux qui s'y instruisent, que de celle des personnels qui les accueillent et les éduquent, et de l'Etat qui ne doit pas s'en désengager. **La Laïcité est respectueuse de la variété des aptitudes, des goûts, des projets** des écoliers, collégiens et lycéens. Pour ne pas y contrevenir les pouvoirs publics doivent **doter l'Ecole de tous les moyens nécessaires à chacun d'eux, au lieu de substituer des objectifs comptables aux véritables missions de l'Ecole.**

Par conséquent, l'action revendicative du SNCA e.i.L. Convergence s'inscrira tout au long de cette nouvelle année scolaire :

- sur la restauration du droit de tous les jeunes vivant sur le territoire national à **l'Ecole qui instruit, qui éduque, qui forme et qui qualifie**, ce qui signifie le contraire d'une garderie,
- sur la sécurité de l'emploi, en particuliers de celui des contractuels,
- sur la revalorisation des salaires et des pensions des personnels de l'Education Nationale.

Le SNCA e.i.L. Convergence dénonce, en outre, le recours systématique aux heures supplémentaires pour pallier la stagnation, voire le recul des rémunérations, parce que cette pratique est destructrice d'emplois et esquive le problème de fond de **la restauration du pouvoir d'achat et de la reconnaissance de la valeur du travail**. De telles pratiques contribuent, par ailleurs, à détériorer encore davantage les conditions de travail des jeunes et des personnels.

Enfin, le SNCA e.i.L. Convergence réaffirme que **la sauvegarde, l'amélioration, le développement des services publics et la promotion de l'Ecole publique relèvent du combat républicain pour la démocratie politique et sociale.**